

Issu d'un accord collectif signé avec les représentants des locataires, nous vous proposons le service TPS+, un service d'internet, de téléphonie et télévision. Ce service numérique est accessible à tous les locataires parisiens de Paris Habitat dont l'immeuble est équipé du réseau câblé, soit la grande majorité des résidences.

Selon vos besoins et votre budget, TPS+ peut compléter ou remplacer votre abonnement individuel.

## Vos mémos malins

Paris Habitat met à votre disposition dans les loges et les agences une collection de Mémos malins pour répondre à toutes vos questions pratiques sur votre logement ou sur la vie du bail.



### À qui dois-je m'adresser ?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre gardien ou votre agence.

1,75€ / MOIS

la redevance câble qui figure sur votre avis d'échéance

Pour 1,75 € seulement par mois vous bénéficiez :

- D'un accès à Internet jusqu'à 10Mb/s.
- D'une ligne téléphonique pour les appels entrants et les numéros d'urgence.
- D'un accès aux chaînes de la télévision (25 chaînes de la TNT).



Livré gratuitement en point relais

Paris Habitat  
21 bis, rue Claude-Bernard  
75005 Paris  
01 71 37 00 00  
www.parishabitat.fr  
f x in o

MEMO MALIN

## Installer facilement votre modem TPS+



(NUMERISUN) LE SERVICE NUMÉRIQUE ACCESSIBLE À TOUS !

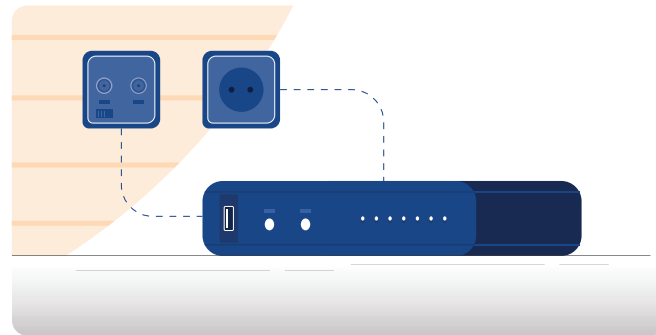
Paris Habitat

parishabitat.fr  
f x in o

1

## Installation

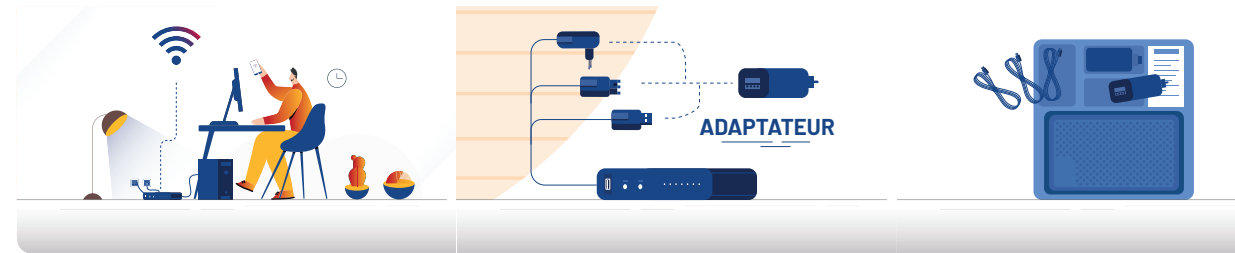
- Installez votre modem TPS+ que vous venez de recevoir gratuitement en point relais.
- Préparez l'emplacement de votre Modem, avant d'effectuer les branchements.
- Il doit être proche de la prise Numéricâble et d'une prise électrique.



2

## Internet

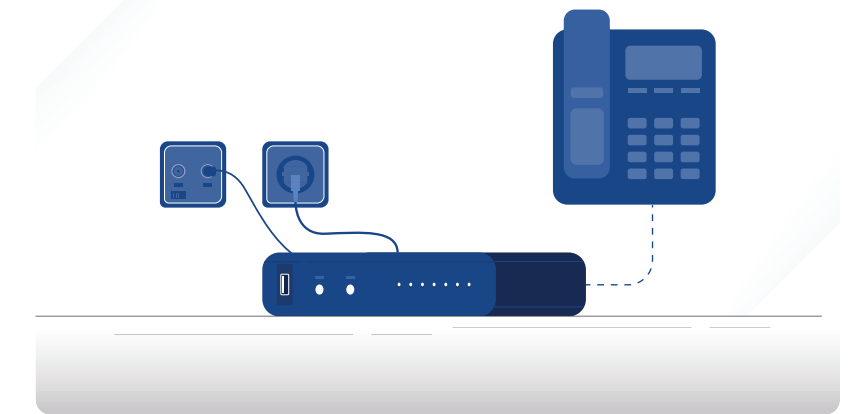
- Reliez votre modem à la prise Numéricâble. Vous pouvez désormais accéder à Internet grâce au wifi ou au câble Ethernet fourni avec votre modem.
- Selon le type de prise et de câble, l'utilisation d'un adaptateur peut être nécessaire.



3

## Téléphone

Pour bénéficier du téléphone, il vous suffit de le relier au modem grâce au câble fourni.

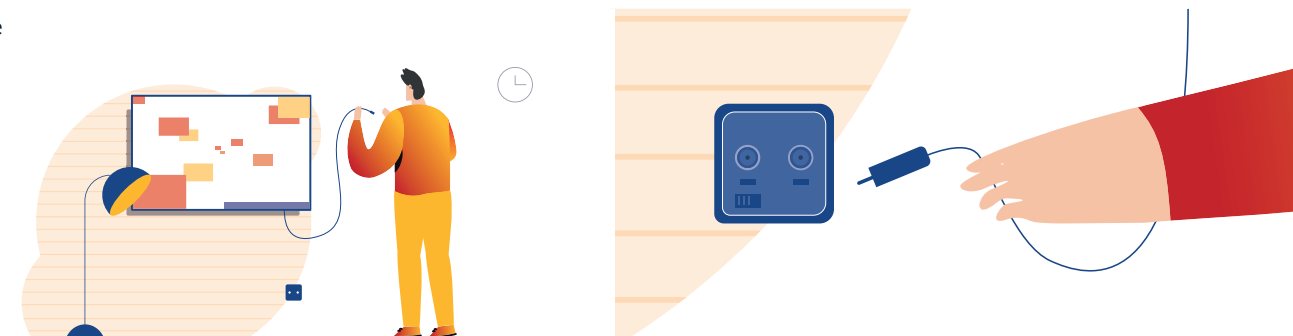


4

## Télévision

Pour avoir accès à la télévision il n'est pas nécessaire de disposer d'un modem

Il suffit de brancher votre télévision à la prise Numéricâble déjà présente dans votre logement grâce à un cordon de raccordement livré avec votre télévision.



## Assistance

SFR assure une assistance téléphonique au **3990** pour dépannage ou pose de prise.

Vous souhaitez souscrire pour bénéficier d'internet et de la téléphonie, composez le **0 805 12 00 15**, puis tapez **2**. Le service TPS+ est également appelé Numerisun.

Si vous disposez déjà du service TPS+, aucune démarche de changement n'est nécessaire, le service actualisé est disponible via votre modem.